

plus fructueuses les relations économiques entre nos deux pays.

Le Canada a bien noté les efforts tentés par la République pour réprimer l'activité terroriste sur son territoire, ainsi que les démarches du gouvernement britannique visant à solutionner le problème de l'Irlande du Nord. Le Canada voit avec sympathie les efforts déployés par toutes les parties en cause en vue de régler cette question.

### **Pays nordiques**

Les rapports des États nordiques avec la Communauté européenne ont été d'une importance particulière pour le Canada en 1972, et les événements qui les ont marqués influenceront longtemps sur nos relations avec ces pays. Il y a lieu de poursuivre l'expansion de nos relations économiques avec la Scandinavie, surtout si l'on considère les possibilités qu'offre cette région de diversifier nos échanges. Si les négociations de la CEE avec les pays de la zone européenne de libre commerce aboutissent d'ici quelques années, nos possibilités de commerce avec ces pays ne sauraient que grandir.

Les relations bilatérales du Canada avec les pays nordiques ont été excellentes en 1972, marquées d'une collaboration étroite sur nombre de questions d'intérêt commun, dont le développement des régions du nord, la législation sociale, l'éducation, la protection du consommateur, l'environnement, la science et la technologie. Notons particulièrement les visites au Canada de deux Comités parlementaires permanents de Suède, l'un chargé d'étudier les communications, l'autre la réforme constitutionnelle. Il y a eu aussi de nombreux échanges de visites aux différents niveaux fédéral, provincial et municipal.

### **Europe de l'Est**

En 1972, le Gouvernement canadien a trouvé de nouvelles voies pour traduire dans la pratique son souci de contribuer à la détente Est-Ouest. Ces moyens se sont offerts non seulement dans le cadre des relations multilatérales, mais aussi en raison de l'évolution des rapports bilatéraux entre le Canada et les pays d'Europe orientale.

Les relations du Canada avec le plus puissant de ces pays, l'Union soviétique, nous en fournissent l'exemple. Un élan remarquable leur avait été donné, l'année précédente, par suite de la visite en Union soviétique du premier ministre Trudeau et du voyage au Canada du président du Conseil des ministres soviétique, M. Kossyguine. Ces rencontres ont donné lieu à la signature de trois accords entre le Canada et l'Union soviétique: un Accord sur les échanges industriels, un Accord général d'échanges et un Protocole de consultations. Les deux pays ont commencé en 1972 à retirer les premiers avantages de la conclusion de ces ententes.

Aux termes de l'Accord d'échanges industriels, M. V. N. Novikov, premier ministre suppléant de l'Union soviétique et président du Comité d'État de la construction, a visité le Canada à la tête d'une importante délégation représentant l'industrie de la construction. Son collègue, M. L. N. Efremov, premier vice-président du Comité d'État pour la science et la technologie, est venu au Canada en qualité de coprésident de la Commission mixte créée aux termes de cet accord. Au cours de la réunion de cette commission, on a signé un Protocole de coopération scientifique, technique et économique.

La première réunion de la Commission mixte instituée en vertu de l'Accord général d'échanges s'est tenue à Moscou. Dirigée par M. J. G. H. Halstead, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures, la délégation canadienne a élaboré avec les Soviétiques un programme d'échanges scientifiques, universitaires et culturels d'une durée de deux ans.

Pour la plupart des Canadiens, toutefois, et probablement aussi pour la majorité des citoyens soviétiques, l'événement marquant de l'année, en matière d'échanges, a été la rencontre de hockey Canada-URSS. Cette série de matchs tant attendue fut âprement disputée. Environ 3,000 Canadiens fanatiques du hockey ont pu se rendre en Union soviétique pour encourager l'équipe canadienne.

Dans le domaine commercial le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. J. F. Grandy, dirigea en Union soviétique la délégation canadienne qui a renouvelé l'Accord commercial canado-soviétique. On créa dès lors un Comité consultatif mixte du Commerce